



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 11963

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le remboursement des prothèses auditives. En effet, les progrès technologiques sont tels dans ce domaine que le montant de certains appareillages s'élève à plus de 15 000 francs, le renouvellement de ces prothèses est fréquent, or le remboursement par la sécurité sociale est infime. De plus, en cas de surdit  totale, une seule proth se est prise en compte. La prise en charge par l'assur  est donc  lev e, de nombreux patients doivent renoncer   b n ficier des avanc es scientifiques dans ce domaine. Devant cet  tat de fait qui engendre une in galit  manifeste, elle lui demande quelles sont les mesures qu'elle compte prendre pour am liorer le remboursement des proth ses auditives.

Texte de la r ponse

Les proth ses auditives, inscrites au tarif interminist riel des prestations sanitaires (TIPS) font l'objet d'une prise en charge par les organismes d'assurance maladie. L'effort de l'assurance maladie est principalement consacr  aux cat gories d'assur s dont les besoins sont jug s prioritaires : les enfants de moins de seize ans dans un souci de pr vention et d'insertion. Les conditions de prise en charge des audioproth ses vont faire l'objet, au cours de l'ann e 1998, d'une r flexion visant   mieux adapter la r glementation aux innovations technologiques apparues dans ce secteur et aux besoins des patients. C'est dans ce cadre que la prise en charge  ventuelle de deux proth ses auditives sera examin e, apr s expertise m dicale et  valuation du rapport co t/efficacit .

Donn es cl s

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question  crite

Num ro de la question : 11963

Rubrique : Assurance maladie maternit  : prestations

Minist re interrog  : emploi et solidarit 

Minist re attributaire : emploi et solidarit 

Date(s) cl e(s)

Question publi e le : 23 mars 1998, page 1573

R ponse publi e le : 10 ao t 1998, page 4441